



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 26 juin 2025

### Succès des premiers tirs par avions de chasse sur des ballons en Très Haute Altitude

- **L'armée de l'Air et de l'Espace et la Direction générale de l'armement (DGA) ont réalisé des tirs réels par avions de chasse sur des ballons cibles en Très haute altitude (THA), opérés par le Centre national d'études spatiales (CNES).**
- **Cette réussite illustre les premières capacités prévues par la stratégie ministérielle sur la THA.**

Après que Sébastien Lecornu, ministre des Armées, ait dévoilé la stratégie ministérielle pour la THA lors du salon international de l'aéronautique de Paris Le Bourget, des tirs de Rafale et de Mirage 2000 sur ballons cibles ont été réalisés lundi 23 juin, par l'armée de l'Air et de l'Espace et la DGA, à partir de la base aérienne 120 de Cazaux (33).

Ces missions, effectuées au large du golfe de Gascogne, ont permis de neutraliser des ballons cibles mis en œuvre par le CNES, évoluant dans la THA, soit entre 20 et 100 kilomètres d'altitude au-dessus de la Terre. Elles ont également confirmé les capacités de détection de ces ballons par les radars de défense aérienne.

L'objectif consistait à valider la capacité des armées à maîtriser ce nouvel espace de conflictualité dans ses trois dimensions :

- détecter les mobiles présents en THA,
- intercepter un spectre plus large de potentielles menaces,
- opérer en THA.

La posture permanente de sûreté aérienne, en alerte 24h sur 24h, sous la responsabilité du Commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes et du Premier ministre, peut désormais compter sur une nouvelle capacité en matière de défense aérienne.

Ces tirs ont pu être réalisés grâce à l'expertise et au travail commun d'acteurs étatiques et des industriels :

- pour l'armée de l'Air et de l'Espace, son état-major, le centre d'expertise aérienne militaire et la brigade aérienne de l'aviation de chasse,
- au sein de la DGA, les centres d'essais et d'expertise DGA Essais en vol, DGA Essais de missiles et DGA Maîtrise de l'information, appuyés par les autorités techniques de la DGA,
- mais également les agences de l'État, des entreprises de la BITD, le CNES, MBDA, Dassault Aviation, Safran et Thales.

Des améliorations ont été apportées aux missiles et aux radars déjà en service au sein des forces, afin d'optimiser leurs capacités de détection des cibles. Parallèlement, le domaine de vol des chasseurs a été étendu en altitude afin de pouvoir leur permettre une interception le plus haut possible. Enfin, ces tirs ont nécessité la préparation de zones aériennes et maritimes d'une ampleur sans précédent, en coordination étroite avec la préfecture maritime de l'Atlantique, la Marine nationale et les différentes entités concourant à l'action de l'État en mer.

Ces adaptations et travaux conséquents montrent le caractère agile et innovant du ministère des Armées, lorsque les enjeux opérationnels l'exigent.

#### Contacts médias :

SIRPA Air et Espace  
[sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr](mailto:sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr)  
09 88 68 16 50 – 09 88 68 16 46

Direction générale de l'armement  
[dga.presse.fct@def.gouv.fr](mailto:dga.presse.fct@def.gouv.fr)  
09 88 67 29 25

Centre médias du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33